

Formulaire de consentement et d'engagement envers l'ARF-Québec pour recevoir un accompagnement financier particulier en 2020

À compléter et retourner à l'ARF-Québec avant le 31 octobre 2020

1. À titre de membre de l'ARF-Québec, je désire me prévaloir d'un accompagnement financier particulier offert par l'ARF-Québec dans le cadre du programme de soutien du Ministère du Tourisme aux associations touristiques sectorielles.
2. Je reconnais que cet accompagnement financier et les outils développés par l'ARF-Québec pour mon entreprise **doivent viser le développement et l'amélioration de ma performance touristique au Québec et l'adoption de meilleures pratiques d'affaires.**
3. J'accepte que cet accompagnement puisse prendre différentes formes à valider annuellement avec l'ARF-Québec.
 - a. Service personnalisé de diagnostic et d'élaboration d'un plan d'intervention personnalisé pour accélérer la croissance de l'entreprise;
 - b. Planification stratégique ;
 - c. Service de consultation ou de mentorat et formations adaptées ;
 - d. Accompagnement des entreprises dans leur phase de recherche de financement ;
 - e. Participation à des activités de réseautage, à des ateliers de formation ;
 - f. Diagnostic et accompagnement numérique et technologique.
4. L'accompagnement développé pour mon entreprise pourra aussi être offert aux autres membres de l'ARF-Québec engagés dans le même processus.
5. Le montant d'aide financière étant limité, je suis conscient que l'acceptation de mon dossier dépend de la date de demande. Premier arrivé, premier servi.
6. J'ai lu et compris les critères des volets a) et b) de l'aide financière fournie par l'ARF-Québec :
 - a. **Pour avoir droit à un rabais de 70% sur un accompagnement d'affaires d'une valeur maximale de 1000\$ + taxes, mon entreprise doit :**
 - i. Avoir une adhésion comme membre régulier à l'ARF-Québec valide jusqu'au 31 mars 2022;
 - ii. Offrir des forfaits au Québec pour la clientèle québécoise ou hors Québec;
 - iii. Référer le fournisseur de service à l'ARF-Québec pour qu'elle contracte l'entente de service ;
 - iv. Fournir annuellement les statistiques demandées par sondage (chiffre d'affaires au Québec, emplois, nuitées, achalandage, etc.).
 - b. **Pour avoir droit à un rabais de 70% sur un accompagnement d'affaires d'une valeur maximale de 7000\$ + taxes, mon entreprise doit :**
 - i. Être membre de l'ARF-Québec depuis au moins 2017;
 - ii. Offrir des forfaits au Québec pour la clientèle québécoise ou hors Québec depuis au moins 5 ans;
 - iii. Être active sur des marchés hors Québec importants pour le Québec (Ontario, Maritime, États-Unis, Europe, Mexique, Asie, etc.);
 - iv. Avoir, au dernier exercice financier, des bénéfices non répartis (BNR) positifs;
 - v. Référer le fournisseur de service à l'ARF-Québec pour qu'elle contracte l'entente de service ;
 - vi. Fournir annuellement les statistiques demandées par sondage (chiffre d'affaires au Québec, nuitées, emplois, achalandage, etc.).

Consentement et engagement

À titre de membre de l'ARF-Québec, je souhaite me prévaloir d'un accompagnement financier particulier volet _____ offert par l'ARF-Québec dans le cadre du programme de soutien du Ministère du Tourisme aux associations touristiques sectorielles, j'ai lu et adhère à tous les engagements ci-haut mentionnés. Le fournisseur envisagé pour cet accompagnement est _____ pour un service de _____.

Contact membre régulier

Responsable : _____ Titre : _____

Compagnie: _____

Tél. _____ Courriel : _____

Date : _____ Signature : _____

Contact fournisseur de service

Compagnie: _____ Responsable _____

Tél. _____ Courriel : _____

Accompagnement financier confirmé par l'ARF-Québec après validation auprès du fournisseur de service

Date : _____

Marilyn Désy
Directrice générale ARF-Québec